



Chariots
automoteurs



Gerbeurs



Nacelles



Engins
de chantier



Travail
en hauteur



Ponts
roulants



S.S.T.



**Habilitation
électrique**



A.I.P.R.



Lutte contre
l'incendie



Gestes
et postures



Gestion des stocks
informatisée



CAP Opérateur
Logistique
en alternance



Titres
professionnels

LA RÉGLEMENTATION

L'Article R4544-9 du Code du travail: les opérations sur les installations électriques ou dans leur voisinage ne peuvent être effectuées que par des travailleurs habilités.

L'Article R4544-10 du Code du travail: un travailleur est habilité dans les limites des attributions qui lui sont confiées. L'habilitation, délivrée par l'employeur, spécifie la nature des opérations qu'il est autorisé à effectuer.

L'Article R4544-11 du Code du travail: tout travailleur qui effectue des travaux sous tension est titulaire d'une habilitation spécifique délivrée par l'employeur après l'obtention d'un document délivré par un organisme de formation agréé attestant qu'il a acquis les connaissances et les compétences nécessaires. Cette habilitation spécifique est délivrée, maintenue ou renouvelée selon les modalités contenues dans les normes mentionnées à l'article R4544-3.



- ➔ Chargé de consignation : **BC**
- ➔ Chargé de travaux : **B2(V)**
- ➔ Chargé d'intervention générale : **BR**
- ➔ Chargé d'intervention élémentaire : **BS**
- ➔ Chargé d'opérations spécifiques : **BE**
- ➔ Chargé de chantier : **B0, H0**
- ➔ Exécutant d'opérations d'ordre électrique habilité : **B1(V)**
- ➔ Exécutant d'opérations d'ordre non électrique : **B0**





PROCARIST



Chariots
automoteurs



Gerbeurs



Nacelles



Engins
de chantier



Travail
en hauteur



Ponts
roulants



S.S.T.



**Habilitation
électrique**



A.I.P.R.



Lutte contre
l'incendie



Gestes
et postures



Gestion des stocks
informatisée



CAP Opérateur
Logistique
en alternance



Titres
professionnels

Habilitation électrique



**Nombre
de participants**
Par groupe
de 10 personnes



**Tarif et durée
de la formation**
2 jours de formation en
initiale ou en recyclage.
Prix disponibles sur le
site www.procarist.com



Validité
3 ans



Lieu de formation
En inter-entreprise
dans nos locaux ou en
intra-entreprise.



Prérequis
Voir selon l'habilitation
électrique.



Public

Toute personne devant
effectuer des interventions
d'ordre électrique ou non
électrique.



Objectifs

Connaître le risque électrique
et savoir s'en protéger ;
être capable d'effectuer des
travaux, interventions et
consignations suivant une
certaine méthodologie et/
ou être capables d'exécuter
en sécurité des opérations
d'ordre non électrique au
voisinage de pièces nues
sous tension, dans le respect
de la norme NF C 18-510.



Méthodes mobilisées

- Mise en situation réelle
de travail dans l'environ-
nement professionnel
du stagiaire.
- Vidéo.
- Supports interactifs.
- Locaux conformes et
adaptés en matière
d'accessibilité.

PROGRAMME DE FORMATION

Sécurité • Réglementation • Technologie

Théorie

- La norme NF C 18-510 énonce les prescriptions à appliquer en matière de prévention du risque électrique nécessaires à cette formation. Cette formation doit être adaptée aux :
 - particularités des installations (complexité, variabilité),
 - compétences initiales et attributions futures du travailleur à habilitier.
- Le contenu doit tenir compte des niveaux des stagiaires et des objectifs de l'entreprise, après avis des personnes compétentes et notamment :
 - du formateur après visite des installations en cas de formation intra-entreprise,
 - des membres du CSE ou, à défaut, des délégués du personnel (DP)

Pratique

- La formation doit obligatoirement comprendre une partie pratique. Celle-ci doit, de préférence, être réalisée dans l'environnement habituel de l'apprenant ou, à défaut, dans un environnement de travail aussi proche du réel. Elle a pour objectif :
 - la mise en pratique des connaissances théoriques acquises,
 - La maîtrise des particularités des installations et du matériel utilisé,
 - L'évaluation de l'attitude du stagiaire.

www.procarist.com



Scannez-moi

SIÈGE SOCIAL

P.A. Béthunes
37, avenue des Béthunes
95310 Saint-Ouen-l'Aumône
Tél. : 01 30 37 02 52
contact@procarist.com



Pour les actions de formation
Pour les actions de formation
par apprentissage

